

COMPTE RENDU DU CONSEIL DE QUARTIER

HALLES-BEAUBOURG-MONTORGUEIL

Réunion du jeudi 16 novembre 2023

Présent.es: Françoise BAGOT ; Miriam BAUMANN ; Laurent BLIN ; Michel BRETON ; Centre Paris Anim' Ruth Bader Ginsburg (Elodie ZURCHER) ; Roselyne CHEVALIER ; Jean-François FRIER ; Alain GENEL ; Yoneko KIKUCHI ; Patrick MOSKOVICZ ; Sophie PONS ; Jean POYET ; Céline STEENKESTE

Présent.es et non inscrit.es: Jérôme DROUET ; Stéphane GARNIER ; Bertrand HELLION ; Catherine MAUFROY ; Magalie ROBERTSON ; Bruno SALLERAS

Excusé.es.: Franck BRIAND, François CHOVEL, Hélène D'ALANCON, Pierre-Emmanuel DUPRAT, Pierre GENIN ; François RICHE Corinne TRESKA (Pour une Ville Souhaitable)

Mairie: Véronique LEVIEUX, élue référente du Conseil de quartier, Adjointe à la Maire de Paris en charge des seniors et des solidarités entre les générations, Déléguée de Paris Centre en charge de la prévention, de la sécurité, de la police municipale, de la tranquillité publique et de la vie nocturne ; Alexandre BAUX-DE CASTRO, Coordination des Conseils de quartier.

En ouverture de la réunion, Alain GENEL explique que Véronique Levieux ne pourra pas participer à la réunion car elle a été retenue au Conseil de Paris.

Groupes de travail

Alain GENEL rappelle que les personnes qui le souhaitent peuvent rejoindre les différents groupes de travail du Conseil de quartier.

PLU

François CHOVEL, animateur de ce groupe de travail, est en train d'essayer de monter une réunion avec France Nature Environnement afin de de confronter les points de vue du Conseil de quartier en vue de l'enquête publique à venir sur le PLU.

Projet place Joachim du Bellay

Jean-François FRIER explique qu'il a rencontré Benoîte Lardy, Adjointe au Maire en charge de la culture, du sport et des Jeux Olympiques et Paralympiques pour lui présenter le projet et informe le Conseil de quartier que ce dernier a reçu un accueil favorable de la part de la Mairie de Paris Centre. Il a également rencontré Monsieur LEGARET, président de la commission Patrimoine du Vieux Paris, et Monsieur CHAUDENSON, directeur de la Maison de la Poésie, qui se sont tous deux montrés intéressés par le projet.

Ce projet consiste à installer un ensemble de QR code tout autour de la fontaine des Innocents qui renverraient soit vers des liens expliquant l'histoire de la poésie francophone soit vers des liens permettant de découvrir toutes les ressources patrimoniales liées à la poésie à Paris. Ce projet permettrait de faire de la place Joachim du Bellay la première place dédiée à la poésie francophone à Paris.

Trois événements pourraient être développés avec la Maison de la poésie sur cette place :

- La journée de la Francophonie le 20 mars
- La journée de la diversité culturelle de l'UNESCO le 21 mai
- Un festival dédié à la poésie contemporaine

Le projet nécessite un investissement dans une quarantaine de QR codes et de faire l'inventaire des ressources disponibles sur le sujet.

Des rendez-vous doivent être organisés prochainement avec Messieurs CHAUDENSON et LEGARET pour continuer d'avancer sur ce projet.

Camion douche

Michel BRETON prend la parole pour parler de l'avancée des travaux de la commission solidarité inter Conseils de quartier. Trois réunions ont eu lieu depuis la dernière réunion du Conseil de quartier. Le 26 octobre une réunion avec l'association De Paul a permis au membre de cette commission de comprendre le fonctionnement du camion douche du 15^e arrondissement. Celui-ci fonctionne en lien avec les maraudes, le SAMU social. Il se destine aux plus grands exclus qui ne se déplacent pas vers les lieux d'accueil et les bains douches. Le camion est tenu par un travailleur social et un chauffeur. Il permet de réaliser environ 8 douches par jour qui dure 30 à 40 minutes comprenant différents soins et prestations sociales. Pour les 18^e et 10^e arrondissements, le camion a été acheté et est en cours d'aménagement. Il a coûté 90 000€ à l'achat et son fonctionnement coûtera 40 000€. L'association De Paul est prête à soutenir le projet en le faisant fonctionner si le Conseil de quartier allait au bout de sa démarche et en aidant à la recherche de financement.

Une réunion a eu lieu le 2 novembre avec une association de Clermont Ferrand qui a également mis en place un camion douche. Ce projet n'a pas fonctionné en raison du choix d'un camion trop gros qui n'est pas simple d'usage et difficile à déplacer en raison de son poids trop important.

Le 30 octobre, une réunion s'est tenue avec les responsables du secteur Paris Centre et de l'ensemble de Paris du Samu Social. Cette réunion a permis d'identifier la population de personnes à la rue de Paris Centre, bien connue du SAMU Social. Il s'agit d'une population qui se divise principalement en deux parties : une assez jeune qui se déplace beaucoup et se rend dans les Centre d'accueil de jour et les grands exclus qui ne se déplacent pas du tout et qui sont majoritairement des hommes souvent assez âgés, à la rue depuis longtemps, qui ont souvent des troubles psychologiques et qui ne se déplacent pas. C'est donc à cette deuxième catégorie que se destine le camion douche. Le SAMU Social a aussi orienté la commission vers des acteurs locaux qui seraient susceptibles d'aider à financer le projet.

Une réunion avec Shirley WIRDEN, Adjointe au Maire en charge de l'égalité femmes-hommes, des solidarités, de la lutte contre l'exclusion, des affaires sociales et de la protection de l'enfance, est à venir à la Mairie de Paris Centre afin de connaître la position de la Mairie par rapport à ce projet ainsi que l'aide qu'elle peut apporter.

Propreté

Françoise BAGOT explique que le groupe de travail a identifié un certain nombre de sujets sur lesquels il souhaiterait travailler, notamment le jardin Nelson Mandela pour lequel une déambulation avec des élus de Paris Centre doit être organisée.

Alain GENEL rappelle que l'ensemble des groupes de travail réfléchissent à des circuits abordant les points qu'ils jugent important pour cette déambulation, en indiquant les horaires et jours.

Elle s'est renseignée sur le Comité Stratégique des Halles, mentionné par Véronique LEVIEUX lors de la précédente réunion. Elle a contacté plusieurs personnes participant à ce comité et attend des retours. Il semblerait que le gros sujet de ce comité soit les SDF présents dans les tunnels des Halles. Elle travaille avec François CHOVET pour essayer d'approcher ce comité pour voir comment le Conseil de quartier pourrait prendre connaissance des échanges qui s'y déroulent.

Françoise BAGOT propose également d'inviter, Stéphane LEULLIER, le président de l'association des usagers de l'application Dans Ma Rue afin de présenter l'application et son fonctionnement lors de la réunion de janvier.

Un habitant explique que l'autre intérêt de cette application est le fait d'utiliser l'application permet de faire différentes statistiques sur de nombreux thèmes, il souhaiterait donc que l'intervenant puisse aussi parler de ce volet de l'application. Elle ajoute qu'elle a été interviewé par une chercheuse du Muséum d'Histoire Naturelle de Paris cherche à savoir de quelle façon les habitants se saisissent du sujet de la propreté.

Françoise BAGOT donne ensuite la parole à Bruno SALLERAS afin qu'il parle du Clean Up Day. Il s'agit d'un évènement qui consiste à organiser dans chaque quartier une opération de nettoyage et de ramassage des mégots avec un volet de sensibilisation, notamment auprès des commerçants mais aussi des passants. Il s'agit d'une initiative des Conseils de quartier avec la Régie de Quartier. Le rendez-vous est fixé à 11h, le 25 novembre, 25 rue D'Aboukir. D'autres journées similaires seront organisés au cours de l'année 2024.

Circulation et mobilité

Françoise BAGOT explique que la piste cyclable bidirectionnelle du boulevard Sébastopol est la plus fréquentée de toutes les pistes parisiennes, et serait même l'un des axes cyclables les plus fréquentés du monde. Pour les piétons qui traversent le boulevard, c'est l'un des obstacles les plus dangereux. Et ils sont extrêmement nombreux qui vont du Marais ou du Centre Pompidou vers les Halles et inversement. Contrairement aux cyclistes qui se répartissent sur toute la piste, ils sont concentrés sur les passages traversants et constituent des flots très denses à certaines heures.

Pour une raison que le Conseil ne comprend pas, en dépit de son hyper fréquentation, cette piste n'est que partiellement équipée de feux de signalisation.

Par exemple, l'intersection avec le passage piéton de la rue Rambuteau n'est équipée d'un feu que dans le sens sud-nord, soit dans le sens de la circulation des voitures. Le sens nord-sud ne dispose d'aucune signalisation. Les cyclistes descendant vers la Seine sont d'autant moins enclins à s'arrêter pour laisser passer les piétons que la pente du boulevard aidant, ils sont en plein élan. Les conflits sont donc nombreux. Les feux de signalisation ne sont pas toujours respectés par les piétons qui se lancent dans la traversée de la chaussée dès qu'ils remarquent que le flot de voitures est arrêté. Ils le sont aussi peu par les cyclistes quand ils en ont. Quand ils n'en ont pas, c'est la loi du plus fort, au détriment de la sécurité. Le Conseil de quartier estime qu'une régulation par la police municipale, notamment aux heures de pointe, est indispensable. À défaut, cette voie de circulation hyper fréquentée devrait bénéficier d'aménagements garantissant la sécurité de tous les usagers.

Le Conseil de quartier demande que sur toute sa longueur, la piste cyclable du boulevard Sébastopol soit équipée de feux signalisation, sur ses deux sens et à toutes ses intersections avec un passage piéton. Il demande également que les feux de signalisation déjà présents pour les véhicules motorisés soient régulés de façon à fluidifier les flots.

Outre un indispensable objectif de sécurisation du boulevard, l'installation de feux de signalisation sur toute la piste cyclable aurait également pour effet une tout aussi indispensable fonction pédagogique. Actuellement, l'absence d'aménagement qui incite les cyclistes à ne jamais ralentir leur course, est une source majeure de conflit. Contraints de ralentir, de régulièrement freiner ou s'arrêter, les cyclistes serait indirectement incités à respecter un meilleur partage de la rue.

Le Conseil de quartier espère avoir le soutien de la Mairie sur ce sujet auprès de la DVD (Direction de la Voirie et des Déplacements) pour que cette demande rencontre enfin un accueil favorable.

Françoise BAGOT ajoute que ce sujet pourrait concerner d'autres Conseil de quartier

Végétalisation

Ce groupe de travail n'a pas d'animateur actuellement. Alain GENEL propose de relancer le projet de création d'une trame verte dans le quartier. Il rappelle qu'avant le regroupement de Paris Centre et la nouvelle géographie des Conseils de quartier, plusieurs Conseils avec quelques associations avaient travaillé sur un projet de trame verte, promenade végétalisée

qui irait de Bastille à Opéra. Le programme Embellir Votre Quartier a compliqué la réalisation de ce projet. Ce programme divisant Paris en différentes zones, a vocation à centraliser les travaux d'une zone définie dans un même temps. Le quartier Halles Beaubourg Montorgueil sera la dernière phase de ce programme. Il faudrait que le groupe végétalisation soit en mesure de présenter un projet au moment de cette phase.

Alain GENEL propose d'être animateur intérimaire de ce groupe de travail pour travailler sur ce sujet.

Animation

Plusieurs événements sont prévus : le Clean Up Day et le Noël Solidaire organisés avec le Conseil de quartier Sentier-Arts et Métiers. C'est un Noël non commercial à destination de personnes précaires. Plusieurs acteurs du quartier participent à l'événement : la Gaité Lyrique, le Centre Social Cerise, Le Centre Social La Clairière, la ressourcerie l'Alternative, la police municipale, les Toits Vivants. L'événement se tiendra le 9 décembre, rue Léopold Bellan de 11h à 17h, entre la ressourcerie l'Alternative et l'espace Jean Dame. Des animations pour les enfants, une soupe chaude, une gratiféria, un tournoi de ping-pong, une démonstration d'escrime, deux chorales, un stand AMAP, ponctueront la journée. La rue sera fermée pour la journée.

La régie de quartier organise une collecte pour la gratiféria. Les organisateurs ont obtenu l'accord de la Mairie pour cet événement mais attendent toujours un retour de la Préfecture de Police.

Échange avec des personnalités du quartier

Il s'agit de susciter des adhésions au Conseil. Pour cela, le Conseil a deux pistes :

- Organiser des conférences sur des sujets d'intérêt général
- Faire venir des personnalités du quartier qui viendrait parler du quartier pour engager un débat avec.

Ceci permettrait de faire un peu connaître le Conseil de quartier.

Budget

Magalie ROBERTSON qui représente les parents d'élève de l'école de la Jussienne, propose au Conseil de quartier de financer l'achat de gobelets en plastique réutilisable pour l'école, car l'association y organise régulièrement des fêtes pour les enfants. Cela permettrait de ne pas avoir à acheter systématiquement des gobelets à usage unique. Les gobelets seraient stockés à l'école et n'appartiendraient pas à l'association de parents d'élève. Le directeur de l'école serait favorable à cet achat.

Le Conseil de quartier vote un budget de 350 euros.

Alain GENEL rappelle que l'atelier langue des signes voté pour l'école de la Jussienne également n'a pas pu démarrer car l'enseignant a été trouvé trop tard. Le Conseil de quartier demande si ces 1050€ peuvent être reportés pour l'année prochaine ?

CPSA

Céline STEENKESTE explique qu'il s'agit du Contrat de Prévention et de Sécurité de l'Arrondissement (CPSA). C'est un document qui détermine les axes de travail sur les sujets de prévention et de sécurité. Il a été établi avec différents partenaires comme la Préfecture, la Mairie mais aussi l'Éducation Nationale. La Mairie n'avait pas souhaité associer les Conseils de quartier en amont de ce document mais lui donne la possibilité de faire des propositions de mise en œuvre. Le document se découpe en fiches réparties sur 3 thèmes majeurs :

- Agir plus tôt, aller plus loin dans la prévention, qui se compose de 7 fiches
- Aller vers les personnes vulnérables pour mieux les protéger, ce thème rejoint plusieurs sujets abordés par des commissions du Conseil de quartier. Il se compose de 3 fiches.

- La tranquillité publique, qui comporte notamment la fiche n°14 sur la vie nocturne. Elle présente donc un document en annexe de ce compte rendu, expliquant ce que le groupe de travail sur les nuisances sonores s'est saisi de la fiche 14.

Une fiche s'intitule : « Lutter contre les incivilités, cœur de métier de la police municipale », Céline STEENKESTE explique que cette fiche a généré de fortes attentes au sein du groupe de travail car actuellement seulement 10% des verbalisations de la police municipale concernent les incivilités.

Le groupe de travail explique qu'il a identifié de nombreuses autorisations non conformes au RET spécifique au quartier. Il renouvelle donc sa demande de mise en conformité de ces terrasses.

Il demande quand un comité bruit sera mis en place à Paris Centre d'autant que l'étude de BruitParif avait montré que Paris Centre était particulièrement impacté par le bruit ?

Il souhaiterait pouvoir accéder aux comptes rendus de la commission de régulation des débits de boisson.

Le document joint présente quelques pistes de mise en œuvre du CPSA sur pour la fiche 14. Le groupe de travail demande sous quelles modalités la mairie prévoit-elle d'associer le conseil de quartier au suivi du CPSA et en particulier à celui de cette fiche 14 ? À quelle fréquence le suivi des indicateurs sera-t-il partagé ? Comment le conseil de quartier pourra-t-il efficacement faire remonter des situations et réagir aux évolutions ?

Alain GENEL, en tant que président du Conseil de quartier, enverra directement le document à Véronique LEVIEUX.

Questions

Association des commerçants de la rue Montorgueil :

L'association des commerçants de la rue Montorgueil (ADAC) suscite l'inquiétude du CQ. Plutôt que de promouvoir les traditionnelles illuminations de Noël, l'ADAC a choisi de s'investir dans un projet qui consiste à l'installation d'une table de 200 à 300 mètres de long au milieu des rues des Petits Carreaux et Montorgueil, les week-end, invitant les passants et clients à pique-niquer et à boire au milieu de la rue.

Le Conseil de quartier s'interroge sur plusieurs points :

- L'utilisation d'une subvention de la mairie à une fin autre que celle à laquelle elle était destinée est-elle licite ?
- L'incitation implicite à consommer de l'alcool peut-elle être encouragée ?
- Transformer cet axe central en fan zone de fait est-il raisonnable ?
- Dans un souci de protection du cadre de vie des habitants, de sécurité et de respect de la loi, le CQ demande à la Mairie de s'opposer fermement à ce projet, de ne pas autoriser cette installation, de mettre rapidement un terme aux préparatifs en cours et, durant la période des Jeux, de veiller à ce qu'aucune installation sauvage n'encombre les rues du quartier.

CPSA :

Le groupe de travail explique qu'il a identifié de nombreuses autorisations non conformes au RET spécifique au quartier. Il renouvelle donc sa demande de mise en conformité de ces terrasses.

Il demande quand un comité bruit sera mis en place à Paris Centre d'autant que l'étude de BruitParif avait montré que Paris Centre était particulièrement impacté par le bruit ?

Il souhaiterait pouvoir accéder aux comptes rendus de la commission de régulation des débits de boisson.

Le document joint présente quelques pistes de mise en œuvre du CPSA sur pour la fiche 14. Le groupe de travail demande sous quelles modalités la mairie prévoit-elle d'associer le conseil de quartier au suivi du CPSA et en particulier à celui de cette fiche 14 ? À quelle fréquence le suivi des indicateurs sera-t-il partagé ? Comment le conseil de quartier pourra-t-il efficacement faire remonter des situations et réagir aux évolutions ?

Piste cyclable boulevard Sébastopol

Le Conseil de quartier demande que sur toute sa longueur, la piste cyclable du boulevard Sébastopol soit équipée de feux signalisation, sur ses deux sens et à toutes ses intersections avec un passage piéton. Il demande également que les feux de signalisation déjà présents pour les véhicules motorisés soient réglés de façon à fluidifier les flots.

Outre un indispensable objectif de sécurisation du boulevard, l'installation de feux de signalisation sur toute la piste cyclable aurait également pour effet une tout aussi indispensable fonction pédagogique. Actuellement, l'absence d'aménagement qui incite les cyclistes à ne jamais ralentir leur course, est une source majeure de conflit. Contraints de ralentir, de régulièrement freiner ou s'arrêter, les cyclistes seraient indirectement incités à respecter un meilleur partage de la rue.

Le Conseil de quartier espère avoir le soutien de la Mairie sur ce sujet auprès de la DVD (Direction de la Voirie et des Déplacements) pour que cette demande rencontre enfin un accueil favorable.

Budget

Alain GENEL rappelle que l'atelier langue des signes voté pour l'école de la Jussienne également n'a pas pu démarrer car l'enseignant a été trouvé trop tard. Le Conseil de quartier demande si ces 1050€ peuvent être reportés pour l'année prochaine ?

Liens utiles :

- Retrouver les précédents comptes rendus sur le site de la Mairie : <https://mairiepariscentre.paris.fr/pages/halles-beaubourg-montorgueil-17544>.
- Agenda des Conseils de quartiers : <https://openagenda.com/conseils-de-quartier-paris-centre>.